

Les exigences canadiennes de 1980 à 1990, durant la prochaine décennie, seront de 21 trillions de pieds cubes. Donc les exigences totales, de 1980 à 1990, c'est-à-dire les exportations et les exigences canadiennes seront de 35.5 trillions de pieds cubes. Présentement, les réserves de gaz naturel dans l'Ouest canadien sont de 71.8 trillions de pieds cubes. Les néo-démocrates sont confus par les faits, et parce que cette fois-ci les faits représentent le contraire de leurs fantaisies, les néo-démocrates essaient de les cacher. Ils parlent l'un après l'autre, ils nous font des discours doctrinaires, philosophiques, sans nous dire ce que sont les faits. Lorsqu'ils disent qu'on va manquer de gaz naturel au Canada, où prennent-ils ces faits-là?

Ce n'est certainement pas le chef des néo-démocrates en Colombie-Britannique, parce que lui il ne se casse pas la tête avec cette décision-là. Ce qui l'inquiète, c'est que l'Alberta va maintenant entrer en concurrence avec la Colombie-Britannique. Il n'a pas dit qu'il allait manquer de gaz naturel. J'ai dit que les exigences totales du Canada et de l'exportation pour la prochaine décennie seront de l'ordre de 35.5 trillions de pieds cubes. Les réserves canadiennes sont de 71.8 trillions de pieds cubes, ce qui représente un surplus dans la prochaine décennie de 36.3 trillions de pieds cubes. Cela veut donc dire que nous avons un surplus malgré l'exportation que nous avons autorisée, et en plus nous avons de nouvelles réserves potentielles pour 46 trillions de pieds cubes. En plus de cela, les nouvelles réserves potentielles que je viens de citer, monsieur le président, n'incluent pas les réserves substantielles qui peuvent être développées dans ce qui est appelé le *deep basin area* de la province de l'Alberta. Il y a encore énormément de gaz naturel là qui n'est même pas inclus dans les réserves potentielles.

De plus, comme assurance que nous aurons des réserves adéquates pour satisfaire aux exigences canadiennes dans l'avenir, il nous faut noter que la production actuelle pour les marchés domestiques et les marchés à l'exportation s'élève à 2.7 trillions de pieds cubes. Présentement, on découvre du gaz naturel dans l'Ouest canadien à un taux qui dépasse 4.5 trillions de pieds cubes. Alors où sont les faits des néo-démocrates, monsieur le président? J'aimerais bien entendre des faits...

● (2110)

[Traduction]

J'ai entendu le député de Hamilton Mountain (M. Deans) accabler le gouvernement pour la façon dont il écoule à perte les ressources du pays. Pourquoi ne nous prouve-t-il pas, avec des faits à l'appui, que l'Office national de l'énergie a prévu une pénurie de gaz naturel dans l'avenir? Il néglige simplement de nous donner ces faits.

**M. Murphy:** Et qu'en est-il du pétrole?

**M. Breau:** Je croyais que le député connaissait suffisamment bien la différence entre le pétrole et le gaz pour savoir qu'on ne peut acheminer du pétrole dans un gazoduc, et en ce moment, nous parlons bien d'un gazoduc. Nous ne prévoyons pas exporter de pétrole avec ce gazoduc.

**Une voix:** Contentez-vous de nous donner les faits.

**M. Breau:** Je viens de vous donner quelques chiffres très précis. Que faites-vous des études menées par l'Office national

de l'énergie? Je le signale encore une fois, l'Office national de l'énergie est l'autorité compétente au Canada.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Breau:** Le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell), qui vient d'arriver, se rappellera qu'il y a quelques années, quand l'Office national de l'énergie prévoyait déjà une pénurie éventuelle de pétrole, et que le gouvernement préconisait alors la restriction des exportations de pétrole, le critique de l'énergie, l'ancien député de Nanaïmo-Cowichan-les Îles, M. Douglas, qualifiant toutes les déclarations de l'Office national de l'énergie à ce sujet d'affirmations dignes de foi et précises, avait fortement recommandé au gouvernement d'en tenir compte. Soudainement, l'Office national de l'énergie n'a plus d'importance, et le NPD prétend être mieux renseigné sur la question.

**M. Waddell:** Le député me permettra-t-il de lui poser une question?

**M. Breau:** Oui, monsieur l'Orateur.

**M. Waddell:** Le député sait-il que l'Office national de l'énergie avait prévu, en décembre 1979, le prix du gaz produit en surcroît de nos besoins et qu'en mai dernier, le ministre annonçait la nouvelle politique favorisant l'utilisation du gaz au lieu du pétrole, laquelle augmentera considérablement notre demande? Le député le sait-il? Conviendra-t-il que les prévisions de l'Office ne tiennent plus?

**M. Breau:** Monsieur l'Orateur, le député n'a pas raison. Il cherche à brouiller les pistes et traite d'un sujet qui n'a rien à voir avec ce dont je parle. Je traite de nos réserves excédentaires de gaz naturel. Je ne parle pas de pétrole. Si le député a sous la main des faits...

**M. Rae:** Avez-vous des faits?

**M. Breau:** J'ai entendu l'objection du député de Broadview-Greenwood. Il prendra part à ce débat. Il pourra nous donner les faits.

**Une voix:** Il prendra la parole une semaine après lundi prochain.

**M. Breau:** Si le député prévoit une pénurie de gaz naturel, il peut certainement nous dire à combien s'élèvent nos réserves en ce moment. Quand l'Office national de l'énergie approuve une demande d'exportation de gaz, il a recours à trois tests pour déterminer si les besoins du Canada seront satisfaits avec les réserves actuelles et s'il y a lieu d'approuver la demande d'exportation.

● (2120)

J'ai cité il y a quelques instants des chiffres exacts quant à l'importance de nos réserves actuelles, de nos réserves possibles et de nos besoins au cours de la prochaine décennie. Le premier test est celui de la capacité de livraison courante. Il s'appuie sur la quantité de gaz qu'il est possible de livrer chaque année à partir des réserves connues. Pour qu'il y ait excédent, cette capacité doit répondre à nos besoins ainsi qu'aux exportations autorisées pendant une période minimale. Cette période est de cinq ans.